



Le 22 mars 2021

**AVIS PUBLIC**

**AVIS PUBLIC D'ADOPTION**

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Laurent Lampron, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que lors de la séance extraordinaire de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 17 mars 2021, **le règlement 319-2021 relatif à l'encadrement de la période de questions lors de la tenue des séances du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent**, a été adopté.

DONNÉ À HUNTINGDON, ce 22 mars 2021.



Laurent Lampron  
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), directeur(trice) général(e) et secrétaire-trésorier(ère) de la municipalité de Fredericton certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis susdit en affichant copies aux endroits désignés par le Conseil, entre 8h30 et 16h30 le 25 jour de MARS 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 25 jour de Mars 2021.



Directeur(trice) général(e) et  
secrétaire-trésorier(ère)